



07 68 05 15 63

MOBILISATION POUR LE MEDICO-SOCIAL



Quimper, le 22.10.2020

EN SOUTIEN AVEC LES EQUIPES DU MEDICO SOCIAL DE L'EPSM GOURMELEN

RENDEZ VOUS LE 05 NOVEMBRE 2020 A 09H45 DEVANT LA DTARS,

venelle de Kergos à Quimper

Une bonne cinquantaine de personnes se sont retrouvées devant les Océanides le 15 octobre 2020 pour redire leur colère et leur protestation contre la manière inique dont le Ministère de la Santé applique le décret du 19 septembre vis-à-vis de nos collègues du médico-social.

Etaient également présents des professionnels du secteur médico-social associatif et du CCAS également exclus de ce complément indiciaire.

Avant de rejoindre nos collègues du CHIC dans le centre ville quimpérois, il a été décidé d'organiser un nouveau rassemblement **le jeudi 5 novembre à 09h45** devant la DTARS. Une délégation CGT-SUD sera reçue à 10H par le Directeur de l'ARS accompagnée de parents du MAS et de l'EAM.

Forts du vote à l'unanimité au Conseil de Surveillance de l'EPSM le 16.10.2020 de la motion dénonçant les modalités d'application de ce décret, il est important que les personnels impliqués ou pas, que les personnels syndiqués ou pas, viennent soutenir notre action en montrant notre détermination à notre tutelle.

Pas loin de 40 000 agents de la FPH sont concernés par cette inégalité salariale ! Nous ne sommes pas seuls mais nous devons nous mobiliser et montrer que nous sommes forts pour gagner, et nous devons donc nous montrer nombreux le 05 novembre 2020 à 09H45 devant la DTARS pour accompagner nos collègues qui seront reçus en délégation.

Montrons nous déterminés et combatifs pour que les choses changent :

- **Non à l'attaque du statut dans la Fonction Publique !**
- **Non au licenciement dans la Fonction Publique !**
- **300 euros pour tous comme demandés depuis plusieurs années !!**
- **SALAIRE EGAL POUR TRAVAIL EGAL !**

Si le versement des 93 euros restant dus a été avancé dans le temps, c'est en raison de la mobilisation et du fort mécontentement des soignants sur le plan national qui n'hésitent pas à faire savoir leur « ras le bol » !

PS : Un préavis de grève sera déposé auprès de notre direction par nos organisations syndicales.